MALMEDY

Novembre 2020 N° 36

Bulletin communal

Malmedy

Vivre dans la commune de Malmedy

CORONAVIRUS

Restez informés . p. 12

© Photo Cvisuels

SOMMAIRE

2. Mot du Bourgmestre.
3. Le tourisme et les sports de nature.
4. Ça bouge à l'Accueil Temps Libre.
5. Chantiers de rénovation.
L'école des Grands Près.
La maison de jeunes.
6. Nos écoles à l'heure du CoVid !
7. CLDR : le cœur du village de Ligneuville.
8. Centième anniversaire de l'attachement des Cantons de l'Est à la Belgique
9. Allocutions.
11. Nouveaux médecins à la Maison Cavens.
12. Coronavirus, restez informés !
13. Ensemble, on peut le faire !
14. Comment profiter de bons petits plats sans s'exposer ?
15. Agir contre les effets de la crise !
16. Chèques commerces,comment faire et se faire plaisir.
17. Prime et aides à l'ouverture de nouveaux commerces.
Les Hivernales, soyez prets à être surpris !
18. Zone de police
19. Mobilité durable.
21. Wamabi, comment la bibliothèque reste accessible.
22. Le confinement ... vu par des enfants.
23. Sport : Une saison sportive particulière.
24. Biodiversité, luttes et subventions.
25. Quid, permis d'environnement ?
26. Ici commence la mer.
27. Indemnités en cas de travaux.
Agence Locale pour l'Emploi.
28. Adresses utiles.

Ce bulletin d'informations est envoyé en toutes boîtes sur la commune de Malmedy (7.200 ex.).
Il est également consultable sur le site de la commune : www.malmedy.be

Vous souhaitez y voir traiter une information relative à un sujet précis, contactez Monsieur Sébastien Guns au 080/799.668

Madame, Monsieur, cher.e concitoyen.ne,

2020, année plus que particulière dans l'histoire de notre vie, mais aussi du monde entier. A l'heure, où j'écris ces lignes, nous semblons avoir franchi le pic de la deuxième vague, mais la situation reste extrêmement tendue et préoccupante.

J'ai, d'abord et avant tout, une pensée pour toutes les personnes qui sont malades, qui souffrent, qui luttent ainsi que pour leurs entourages. Si certaines personnes traversent cette maladie sans s'en rendre compte, pour d'autres et pas que pour les plus âgées, c'est extrêmement pénible. Sans compter que cette affection provoque parfois des séquelles durant plusieurs mois et l'angoisse quelle peut générer.

J'ai également une pensée pour les personnes isolées qui, trop souvent, le sont encore plus en cette période où les contacts sociaux se réduisent comme peau de chagrin.

Une pensée, aussi, pour toutes les personnes impactées professionnellement et qui du jour au lendemain ne peuvent plus travailler, que ce soit dans l'Horeca, les agences de voyages ou pour les professionnels de la culture et du sport ... Il y a, en plus, la crainte de la fragilisation de l'entreprise, de la perte d'emplois, d'une précarisation financière qui s'ajoute à l'angoisse sanitaire.

Cette épidémie bouleverse nos certitudes, nos habitudes, nos perspectives. Tous les champs de la vie professionnelle, familiale, amicale, associative s'en trouvent chamboulés. Je profite de ces quelques lignes, pour rendre hommage aux professionnels du soin et à toutes les équipes de support qui sont en première ligne pour permettre à un maximum de personnes d'être soignées, assistées, aidées, prises en charge dans les meilleures conditions possible. Leur implication est totale et nous leur devons un immense respect. Bénéficier d'un centre hospitalier dans notre commune est un plus exceptionnel au cœur d'une épidémie.

Durant les prochains mois, à nous de modifier nos habitudes et de positiver les rencontres, car celles-ci seront différentes. Des invitations en petit comité à domicile avec distanciation, des rencontres à l'extérieur, des appels plus fréquents via systèmes de vidéoconférence ou le bon vieux téléphone pour garder le contact, le lien humain.

En habitant la commune de Malmedy, nous avons la chance de bénéficier d'une magnifique nature, présente quel que soit l'endroit où l'on habite dans la commune. Des chemins, des sentiers, un RAVeL qui nous permettent, que ce soit à pied, à cheval, en roller ou à vélo ... de prendre des pauses aérées et de profiter de paysages exceptionnels qui font du bien au corps et à l'âme.

Cher.e concitoyen.ne, je vous souhaite de traverser cette étape de la manière la plus sereine, la plus positive. La commune a été, est et sera aux côtés de sa population, pour l'aider à relever les multiples défis qui se présentent. Ensemble, nous pouvons le faire !

Bien chaleureusement,

Jean-Paul Bastin
Votre Bourgmestre

Bulletin N°36

Graphisme : CRAFT STUDIO - Nancy SCHAUSS
Impression : EXCELLE - Stavelot - imprimé sur du papier recyclé

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin communal. (TEXTES et PHOTOS)

Le tourisme et les sports de nature

Le tourisme, comme tous les secteurs d'activités, a vécu une saison estivale très particulière. La majorité des manifestations sportives, culturelles, populaires ont été annulées ou reportées.

Les Belges sont restés majoritairement en Belgique et se sont tournés vers les activités extérieures.
Les Malmédiens et les touristes ont profité des nouveautés qui ont vu le jour en 2020 et dont on pourra profiter pendant les saisons d'automne et d'hiver.

NOUVEAU RÉSEAU DE PROMENADES BALISÉES

Une sélection des 26 plus belles promenades a été re-balisée, les ponts rénovés, des panneaux de départ placés ... pour mieux vous accueillir au départ de Malmedy et de nombreux villages, depuis Ligneuville, jusqu'à la Baraque Michel ! Xhoffraix Tourisme a également placé 9 abris couverts (bancs et table) à des endroits stratégiques de certaines promenades. La carte « papier » est disponible à la maison du Tourisme et au Malmundarium.

Les parcours de Malmedy sont disponibles sur www.malmedy-tourisme.be

SENTIER DIDACTIQUE DU POUDINGUE DE MALMEDY

Le poudingue de Malmedy est le plus jeune des poudingues de l'ère primaire en Belgique. C'est un poudingue polygénique d'origine continentale. La variété des arbres, des arbustes, des herbacées présente un indéniable intérêt sur le plan écologique.

C'est en collaboration avec le Cercle Marie-Anne Libert que le RSI de Malmedy a rénové le sentier didactique sur un parcours de 2 kilomètres à travers la colline de Livremont. 35 panneaux explicatifs vous feront découvrir ce magnifique arboretum en passant par le calvaire et le beau point de vue de la « Tournante Roche ».

CHASSE AUX TRÉSORS TOTEMUS

Les chasses aux trésors Totemus sont à mi-chemin entre les jeux de piste et le géocaching. Elles mettent en valeur le territoire exceptionnel de la Wallonie, ses richesses et son savoir-faire (contes, légendes, art, gastronomie ...). À Malmedy la thématique du parcours de 5 km est « Le mariage de la nature, de la pierre et de l'eau ». L'application est à télécharger sur App Store ou sur Google Play. Elle est disponible 365 jours par an et 24h/24 dans toute la Wallonie.

EXTRATRAIL

Comme les 6 autres communes, les 4 parcours permanents de trail de Malmedy sont empruntés par de nombreux amateurs (aussi bien masculins que féminins). Cette année, l'Ultra Tour Des Sources du 15 août a emprunté 40 des 157 kilomètres sur la commune de Malmedy. Il a été le cadre du championnat de Belgique de Trail longue distance.

DÉPLIANT : L'ensemble des activités sont reprises dans le dépliant « **VACANCES ACTIVES** » qui est disponible sur www.malmedy-tourisme.be et en format papier.

Ça bouge à l'Accueil Temps Libre

Le Service Accueil Temps Libre de la Ville de Malmedy met tout en oeuvre pour coordonner et multiplier les espaces d'accueil extrascolaire au sein de la commune.

Afin de permettre aux enfants de passer d'excellents moments, lors de l'année scolaire, mais également lors des vacances, des brochures répertoriant les stages organisés sur le territoire communal sont éditées un mois avant chaque période de vacances.

Dans un souci de responsabilité écologique, nous limitons les impressions. Chaque parent d'enfant scolarisé sur la commune de Malmedy recevra les brochures par mail via la direction de l'établissement scolaire.

Vous pouvez également les consulter et/ou les télécharger sur le site de la Commune : www.malmedy.be et via notre page Facebook : « Service ATL Malmedy ».

Dans le cadre des stages organisés par le service communal Môm'dien, les enfants en situation de handicap, qu'il soit physique ou mental, peuvent être accueillis.

Les dates de parution des brochures ATL :
Semaine du 16/11/20 pour les vacances d'hiver.
Semaine du 11/01/21 pour les vacances de Carnaval.
Semaine du 01/03/21 pour les vacances de printemps.
Semaine du 17/05/21 pour les vacances d'été.

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou une version papier, n'hésitez pas à contacter Madame Stéphanie Infantino, Coordinatrice ATL.
080 / 799 937 • 0488/ 590 515
stephanie.infantino@malmedy.be
Rue Jules Steinbach, 2 – Villa Lang
1er étage, bureau n°1.

Formations des accueillantes

Le service de l'Accueil Temps Libre a comme rôle de garantir aux parents un accueil de qualité, un accueil qui assure bien-être et épanouissement hors du temps scolaire. Il est agréé et subsidié par l'ONE.

Ce service est géré par une coordinatrice, Stéphanie Infantino, qui encadre 41 accueillantes. Sa mission est de développer les structures d'accueil pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Elle travaille en partenariat avec les opérateurs d'accueil (les écoles, les clubs sportifs, les associations…).

L'importance de promouvoir un accueil de qualité est une priorité pour le service ATL de la Ville de Malmedy. Cette année, 20 accueillantes de l'ATL ont participé à la formation continue intitulée « secourisme ».

Au cours de cette formation, elles ont pu approfondir les principes généraux et les règles du secourisme, l'attitude du secouriste face à l'enfant. Elles ont également pratiqué les techniques d'évacuation, de désobstruction, de contrôle des fonctionsvitales, la gestion des détresses respiratoires et cardiaques, la réanimation cardio-pulmonaire, comment réagir et intervenir face aux plaies et aux hémorragies…

Enfin, elles ont pris conscience des émotions personnelles qui émergent dans ces moments particuliers et comment y faire face le plus sereinement possible pour le bien-être et la sécurité des enfants.

En cette période particulière, elles ont pu aborder les symptômes de la Covid-19 chez l'enfant. Différencier les symptômes mineurs des symptômes majeurs. La façon d'aborder le sujet avec la direction, les enseignants, les collègues, les parents et les enfants sans céder à la psychose. Et mémoriser la procédure à suivre en cas de suspicion et/ou de test positif.

Plus d'infos ?
Facebook ATL

Scannez-moi …

Chantier de rénovation de l'école des Grands Près

Fin octobre, des modules ont été installés à côté du Hall des sports de Malmedy afin que les 120 élèves de primaires et de maternelles puissent suivre leur enseignement de la meilleure manière possible. Vous trouverez quelques photos de ces modules ci-dessus. L'école des Grands Prés déménage le temps des travaux de rénovation de son implantation originale. Les travaux vont durer deux ans. Tout ceci permettra la création d'une toute nouvelle école dont le budget total s'élève à 2.830.102,31€.

Pas moins de 60% du budget total de ce projet sont subventionnés. Le but final étant de mettre au service des élèves et des équipes éducatives un nouveau bâtiment dans un cadre verdoyant et bucolique et ainsi, permettre à tout le monde de se relever après l'incendie ayant frappé l'infrastructure en septembre 2017.

Nous leur souhaitons bonne chance et remercions les équipes du hall des sports de les accueillir si chaleureusement.

Du neuf à la maison de jeunes !

Le dimanche 27 septembre 2020 marquait la fin des travaux de rénovation et d'isolation de La Fabrik, maison de jeunes de Malmedy, mais aussi sa réouverture et le début des ateliers 2020-2021.

Durant un an et demi, différents corps de métiers se seront relayés afin de donner un tout nouveau visage à cette ancienne usine. Les abords, les façades et l'intérieur : pratiquement tout a changé !
Le skate parc s'est vu offrir un nouveau revêtement plus adéquat et moins bruyant. De nouveaux modules ont rejoint quelques anciens pour permettre aux jeunes skateurs de pratiquer leur sport. Les abords de la maison sont méconnaissables pour qui n'y a plus mis les pieds depuis début 2019 : aménagements d'un nouveau parking, d'un terrain de pétanque et d'un coin pique-nique. De plus, un bardage en bois vient habiller ce qui anciennement ressemblait à un bloc de béton. Mais un autre choc se fait réellement ressentir lorsque vous poussez la porte du bâtiment. Les locaux, à la suite des travaux de rénovation, sont passés de l'ambiance froide et sombre à un style boisé qui donne un aspect chaleureux et cocooning. Il s'agit d'un tout nouveau terrain de jeux pour l'équipe d'animation et pour les jeunes, ceux-ci ne manquant jamais d'idées d'activités et de projets à mettre en place pour et avec l'ensemble de la jeunesse malmédienne.

Ceci n'aurait peut-être pas été possible sans le soutien de la Région Wallonne et la Ville de Malmedy.

Nos écoles à l'heure du CoVid !

Dans les 11 implantations communales, nos écoles font du mieux qu'elles peuvent pour tenir. Plusieurs enseignants, accueillantes, techniciennes de surface sont écartés pour cause de maladie ou de quarantaine.

Dans chaque école, c'est le règne de la débrouille et de la solidarité. Petit florilège de situations vécues, pour permettre simplement de continuer à donner cours et à ne pas devoir fermer la classe et renvoyer les élèves chez eux avec toutes les difficultés que cela implique pour les parents.

• **Plus de personnel d'entretien disponible ?**
Des enseignants balaient leur classe, nettoient après journée.

• **La machine pour laver le sol de la grande salle de gym est en panne et le délai de réparation s'éternise à cause des répercussions du CoVid chez le fournisseur ?**
Le professeur de gymnastique prend un torchon, un seau, du détergent et nettoie à grande eau la salle de gym après journée.

• **Le maitre-spécial est absent ?**
Le titulaire de classe le remplace et prend pour la nième fois les élèves ou d'autres maitres spéciaux vont le remplacer alors que rien ne les y oblige.

• **Le titulaire est absent ?**
Le directeur, les autres titulaires dès qu'ils ont une heure de fourche se relaient pour aller dans la classe voisine durant plusieurs jours.

• **Plusieurs professeurs sont absents ?**
Un parent d'élève volontaire qui venait déjà ponctuellement pour aider vient pour donner des coups de main et aider les enseignants.

• **Une école déménage et il faut préparer les caisses de déménagement mais le titulaire est en quarantaine ?**
Il vient après journée pour préparer ses caisses.

• **Une coordinatrice est écartée.**
Elle continue son travail avec la même efficacité et la même implication depuis son domicile.

• …

Des exemples, il y en a des dizaines. Les horaires sont modifiés, les heures des différents cours ne correspondent plus vraiment à l'horaire théorique ou à tous les prescrits légaux mais chacun fait pour un mieux à son niveau pour continuer à accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Les directions répondent à tour de bras aux questions légitimes des parents inquiets face à l'épidémie et la présence de cas positifs dans les classes.

Le secrétariat de l'enseignement se démène pour trouver des remplaçants là où c'est nécessaire, croule sous la paperasserie pour que tous les papiers soient en règle ; que tous les agents avec des modifications de contrat à rallonge dans les divers remplacements soient payés correctement à temps et à heure. Des nouvelles solidarités se créent. Chacun cherche non pas à voir comment l'école peut l'aider mais comment il peut aider l'école.

Le PO de Malmedy tient à saluer tous ses héros discrets du quotidien. Les heures sup'. s'accumulent mais dans l'enseignement c'est un forfait, pas de récupération, ni de bonus salarial. Qu'on est loin de l'image complaisamment véhiculée par certains de l'enseignant planqué avec ses 24 périodes par semaine et ses deux mois de congé ou du fonctionnaire flemmard à la sécurité d'emploi assurée.

Hommage leur soit rendu.

Commission Locale de Développement Rural

DES ACTIONS DANS NOS QUARTIERS ET VILLAGES

Lors des rencontres villageoises en 2015, les habitants des villages de Ligneuville avaient ciblé une série de projets qui concernaient essentiellement le cœur de village.

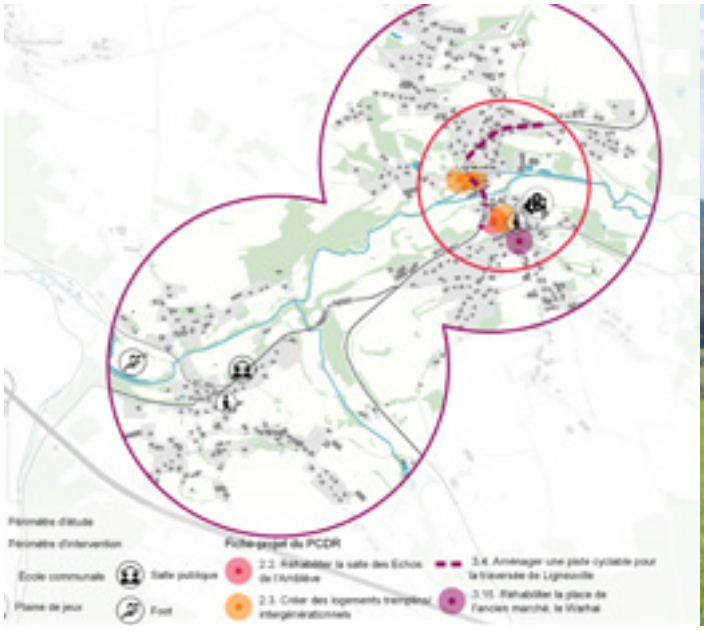

Pour pouvoir mettre en œuvre ces projets, la Commission Locale de Développement Rural avait décidé que la première étape devait être une étude de programmation. Cette année, le Conseil communal a donc lancé un marché public pour qu'un opérateur professionnel puisse poursuivre cette mission.

L'étude de programmation sur le cœur de village de Ligneuville est une étude permettant de comprendre les projets localisés à Ligneuville comme faisant partie d'un tout :

- réhabiliter la salle des Échos de l'Amblève et ses abords ;
- créer des logements tremplins/intergénérationnels (HADA) ;
- aménager une piste cyclable pour traverser le village;
- développer un projet d'épuration collective ;
- réhabiliter la place de l'ancien marché, le Warhai;

Les programmes de chaque projet sont interdépendants et nécessitent une étude globale pour les concrétiser. L'étude de programmation portera principalement sur le cœur de village de Ligneuville et devra notamment permettre :

- d'identifier l'ensemble des bâtiments et abords du cœur de village pouvant faire l'objet d'un réaménagement ou d'une reconversion ;
- de juger la pertinence d'acquérir certains biens immobiliers ou certains terrains par la Ville de Malmedy ;
- d'évaluer les programmes présents dans chaque projet et éventuellement les compléter, modifier… ;
- de localiser les programmes identifiés ;
- d'intégrer les programmes dans une vision urbanistique durable ;
- de juger du potentiel et de l'impact du développement du cœur de village (nombre de logements, de m² supplémentaires pour de nouvelles fonctions, mobilité induite par ce développement …) ;
- de prioriser et de phaser les interventions et les investissements publics et privés ;
- …

Ces différents projets pourraient avoir un impact conséquent quant au futur du village. De plus, le cœur de village présente des atouts et des faiblesses dont il faut tenir compte au sein des différents projets à venir.

Dans le cadre de cette étude qui sera lancée fin de cette année, les habitants seront invités à partager leur opinion et seront très largement consultés. Restez informés !

Centième anniversaire de l'attachement des Cantons de l'Est à la Belgique

Le Ministre-Président de la Wallonie : Elio DI RUPO
© www.impactdiffusion.be

La ville ensoleillée et fleurie attirait pour l'occasion une centaine d'invités. La météo favorable permettant d'assurer tout à la fois le respect des gestes barrière et le bon déroulé de la journée.

Au lendemain de la guerre 14-18 et après plus de 100 ans d'appartenance au régime allemand, les Cantons de l'Est vont connaître un nouveau destin. Suite à la signature du Traité de Versailles signé le 28 juin 1919, Malmedy, Eupen et Saint-Vith sont rattachés à la Belgique le 20 septembre 1920.

Toutefois, les négociateurs de Versailles se trouvent devant un dilemme : comment satisfaire les demandes belges et respecter, en apparence, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce dilemme est à l'origine de la consultation populaire controversée qui fut organisée entre janvier et juillet 1920 comme une simple possibilité de protestation contre la décision des Alliés. Cette consultation populaire n'a été ni secrète ni vraiment libre. Les populations, alors surtout rurales, devaient se déplacer jusqu'à Eupen et Malmedy pour protester contre l'annexion. Ceux qui faisaient la démarche devaient s'inscrire sur des listes, en présence d'un fonctionnaire belge. Expulsion du logement, perte de la carte de ravitaillement : la peur de représailles achève d'emporter la décision.

Si le fait même du changement de nationalité est contesté par de larges parts de la population, les circonstances de la consultation populaire, qualifiée de « petite farce belge », hypothéqueront lourdement le processus d'intégration des « nouveaux Belges », provoquant un conflit frontalier nationaliste durant tout l'entre-deux-guerres.

Dès septembre 1919, un régime provisoire entre en vigueur pour assurer une intégration à la nouvelle patrie. Le gouvernement des territoires d'Eupen, Malmedy et Saint Vith est confié au lieutenant-général Baltia. Baltia qui avait derrière lui une belle carrière coloniale, prit ses fonctions le 10 janvier 1920 et exerça son pouvoir jusqu'en mars 1925. Cinq ans de régime transitoire avant le grand saut vers la nouvelle patrie. Durant cette période, la presse locale fut censurée et les habitants n'avaient pas le droit de vote aux législatives. Autant dire que les Cantons de l'Est étaient réduits au silence, y compris en termes de mémoire de guerre. La loi du 6 mars 1925 met fin au régime de transition, les 3 cantons sont intégrés à l'arrondissement de Verviers et à la province de Liège.

La mémoire de la Grande Guerre C'est dans ce contexte que la mémoire de la Grande Guerre va petit à petit s'exprimer : une mémoire plutôt pacifiste qui met l'accent sur la douleur du deuil et profondément ambiguë au plan identitaire. En effet, il était bien difficile d'exprimer et de commémorer la cause patriotique pour laquelle nombre de soldats de ces cantons étaient morts. Tout l'entre-deux-guerres sera marqué par cette ambiguïté ou, si l'on veut, par ce dédoublement de la mémoire qui n'a certes pas facilité le processus de deuil dans cette région et qui suscita une crise de conscience identitaire qui divisa les cantons entre pro-belges et pro-allemands.

Imelda Heuschen
Responsable du service culturel.

POUR EN SAVOIR PLUS : Christoph BRÜLL, Les Cahiers nouveaux N°89. « Une frontière comme lieu de mémoire : l'espace frontalier belgo-allemand », 39-4. ,Septembre 2014.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

Ce qui aurait pu être l'occasion d'une fête pour les Malmédiens s'est donc transformé en cérémonie protocolaire en raison de la situation sanitaire. Au travers de cet événement, Malmedy, pour l'occasion centre des attentions, a pu se faire mieux connaitre, rappeler aux invités présents, mais aussi, à travers eux, à une plus large part, son histoire, ce qu'elle a de commun avec la Région wallonne, mais aussi ses spécificités et ses attraits au sein des Cantons de l'Est.

La cérémonie était rediffusée sur les réseaux sociaux. La société Impact-diffusion et le personnel du Syndicat d'initiative ont largement contribué à la réussite de cet événement qui a vu de nombreuses prises de paroles.

LE BOURGMESTRE, JEAN-PAUL BASTIN, A TENU UNE ALLOCUTION QUE NOUS VOUS PROPOSONS.

Allocution de Monsieur Jean-Paul BASTIN, Bourgmestre de la Ville de Malmedy à l'occasion de la commémoration du 100ème anniversaire de l'attachement des Cantons de l'Est à la Belgique - le samedi 19 septembre 2020 -

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,
Binvenou à Mam'dy ol nouv' Belgique et binvenou a nos camarade dol vich' Belgique,
Ich begrüße ganz besonders meine Kollegen aus Raeren, Kelmis, Lontzen, Eupen, Büllingen, Bütgenbach, Burg-Reuland, Amel, Sankt-Vith, Waimes und alle gewählten Amtsträger der Ostkantone, die ihre Bevölkerung vertreten zu diesem hundertsten Jahrestag unserer Angliederung in Belgien.
Je remercie chaleureusement la présence de chacune et chacun, je souligne celle des trois Ministres-Présidents avec une mention particulière pour Mr Elio Di Rupo puisqu'aujourd'hui, heureuse coïncidence ce sont les fêtes de Wallonie. Malgré une journée bien chargée, je vous remercie d'avoir accepté de partir tôt de Mons, votre ville bien-aimée, pour venir 180 km plus loin à Malmedy avant de repartir vers Namur-Capitale.
Je commencerai mon allocution par une brève anecdote. En arrivant à Liège pour commencer mes études supérieures, en me présentant comme tout un chacun et en signalant que je provenais de Malmedy, un camarade de classe m'a dit « tu parles bien français pour quelqu'un qui vient de Malmedy ».
Au-delà de la boutade, cela signifie la profonde méconnaissance de nombreux Belges, parfois très proches, quant à la signification des Cantons de l'Est, leurs origines et leurs spécificités par rapport à la Communauté germanophone.

Cela nous fait, dès lors, particulièrement plaisir que vous ayez pris la peine de venir nous rejoindre ce jour pour commémorer ce centième anniversaire. Bien sûr nous sommes déçus puisque, pour cause d'épidémie de CoVid, nous avons dû restreindre les invitations et que nous ne pouvons faire de ce week-end, un week-end de fête populaire comme nous l'avions imaginé. Cependant la tenue de cette cérémonie diffusée sur les réseaux en direct ainsi que le retentissement qu'en donnera la presse, c'est tellement plus que d'en faire l'impasse. J'en profite pour remercier toutes les personnes, les énergies qui se sont mobilisées pour organiser dans un bref délai cette commémoration. Elles se reconnaitront. Merci à elles.

Le traité de Versailles à l'issue de la première guerre mondiale permet à la Belgique de s'agrandir. Notre pays obtient les territoires d'Eupen, de Saint-Vith, de Malmedy et de Neu-Moresnet annexés par la Prusse en 1815 ainsi que la fin de la situation contestée du territoire de Moresnet neutre.

La souveraineté belge sur Eupen, Malmedy et Saint-Vith est soumise à l'approbation des habitants via une consultation populaire. Organisée en 1920, elle confirme l'annexion de ces territoires, les Cantons de l'Est, malgré des modalités de consultation discutables.

Le 20 septembre 1920, la Société des Nations proclame le rattachement d'Eupen-Malmedy à la Belgique.
Depuis 2014, nous sommes concernés par de multiples commémorations, que ce soit pour le centième anniversaire de la guerre 14-18, que ce soit les 75 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, de la bataille des Ardennes et de son lot de malheurs dans la région (massacre de Baugnez, traversée sanglante de Stavelot de la colonne Peiper ou des bombardements meurtriers de Noël '44 ici à Malmedy, et avec une pensée pour Saint-Vith qui fut tout simplement rasé) ou que ce soit le 50ème anniversaire de la naissance de la Communauté germanophone comme institution et les 40 ans de la Région Wallonne.

De cette multitude de commémorations, nous ne voulions pas passer à côté du centenaire de notre arrivée en Belgique. Depuis 1795 et la fin de la principauté abbatiale millénaire de Stavelot-Malmedy, soit en à peine plus de deux siècles, nous avons changé 7 fois de nationalité. Rien qu'au XXème siècle, 4 fois dont une seule fois avec une consultation dite populaire.

Si le wallon est encore si présent, si notre identité latine n'a jamais été diluée dans ce puissant Empire allemand durant 105 ans et ce malgré le Kulturkampf, c'est grâce au folklore, à la culture, à la pratique cultuelle, à la résistance dont les acteurs sont représentés ce jour par le Royal Club wallon, les différentes sociétés culturelles et Monsieur le Doyen. Cette latinité s'inscrit même sur le fronton de l'Hôtel de Ville qui date de 1901 – Civibus (aux citoyens). Je ne remercierai jamais assez Serge Demoulin, excusé ce jour mais représenté par ses parents. Serge est un acteur de théâtre waimerais, auteur de la pièce, « Le Carnaval des Ombres », élu meilleur spectacle seul en scène de la saison 2012-2013. Je pense qu'il a fait plus pour une plus large compréhension de nos spécificités que beaucoup de livres d'histoire. Une nouvelle fois la culture est venue au secours de notre identité et de notre singularité.

L'Histoire s'écrit souvent par les vainqueurs. La Belgique, devant elle-même panser ses lourdes plaies au sortir de la seconde guerre mondiale, n'a pu être sensible à un petit coin à l'extrême-est de son territoire.

Ici dans les Cantons de l'Est, voire quelques fois un peu au-delà, l'Allemagne nazie ne s'était pas contentée d'occuper les territoires comme le reste de la Belgique mais les avait annexés au mépris du droit de la guerre … et sans protestation officielle du Gouvernement belge. Après sa défaite de Stalingrad en décembre 41, le régime nazi a commencé à enrôler ici aussi. En '45 nombre de soldats revenus du Front de l'est, soulagés d'être vivants, étaient tout simplement incarcérés pour avoir porté l'uniforme ennemi bien souvent à l'insu de leur plein gré. Plusieurs travailleurs, enseignants, fonctionnaires qui avaient continué à faire le même travail avant et après mai '40 ont été inquiétés, voire jugés, parfois durement, pour comportements inciviques. Bien sûr, les faits de collaboration ont été et devaient être jugés sans atermoiements, mais il y eut une incompréhension de la Belgique des spécificités d'une partie de son territoire et de la population y résidant.
Cela fait maintenant 75 ans que nous vivons sur un territoire avec une nationalité inchangée, que nous pouvons parler la langue de notre choix, le français souvent, mais avec des facilités reconnues pour les germanophones, ici comme à Waimes et inversement dans les 9 autres communes germanophones.

Le tourisme est venu pallier la diminution substantielle du rôle de l'industrie et le dénominateur commun des Cantons de l'Est sont les Hautes Fagnes qui unissent le nord et le sud. La Communauté germanophone a pris le pas institutionnel sur les Cantons de l'Est, plus connotés historiquement mais qui restent un acteur touristique essentiel mais aussi une communauté de destin soudée par des liens historiques et de compréhension mutuelle. Le bassin économique, touristique, de santé est le même de Bütgenbach à Saint-Vith en passant par Malmedy et Waimes.

La langue change entre le village de Faymonville, terre de mes aïeux, et le village de Schoppen, cher à Karl-Heinz Lambertz, mais les valeurs du travail bien fait, du courage, de la chaleur humaine, de l'identité à travers le folklore sont les mêmes.

Wir sind kein Volk, aber wir sind eine Region, in der die Menschen eine gemeinsame Geschichte, gemeinsame Werte und ein Schicksal teilen, das es aufzubauen gilt.

Malmedy fête chaque 21 juillet intensément et chaleureusement à l'occasion de la fête nationale belge. Malmedy a nommé sa place centrale Albert 1er en hommage à notre premier souverain belge. Nous nous sentons belges, nous aimons la Belgique et nous la soutenons politiquement, sportivement, folkloriquement, culturellement.

Mesdames, Messieurs, vive Malmedy, lang leben die elf Gemeinden der Ostkantone, vive lu Wallonie et bône fiesse à tô l' mond, vive la Belgique plus grande et plus haute depuis cent ans !

Je vous remercie.

Plus d'infos ?

spot des 100 ans

Scannez-moi ...

Lecture en Wallon

Lors de la cérémonie protocolaire célébrant le 100e anniversaire de l'attachement des Cantons de l'Est à la Belgique. Samedi 19/09/2020.

Texte lu par Eléonore Toussaint,

Doûce Walonî
Do pus hôt pwint dol plêhante Fagne
Djusk' à lâvâ o plat payis,
Totes cès valés èt cès montagnes
Ki f'zèt pinser â Paradis,
Cès chérès vèyes èt cès viyèdjes
Bastis à l' ombe du vîs clokîs,
Là k' on-z-èst fîr d' on doûs linguèdje,
Volà l' bèle îmâdje du nosse Walonî.
C' èst là k' on troûve bin dès mèrvèyes,
Dès cwanes po rîre èt po tchanter.
C' èst là k' on passe one si doûce vèye
Ku nouk nu pout jamês roûviyî.
Ci bê payis come ènn' a wêre,
S' on duv'léve lu cwiter on djoûr,
Jamês noule pârt on n' pôreût s' plêre
À câze dès souv'nîrs k' on wâd'reût â coûr.
Doûce tère walone rimpli d' ritchèsses
K' ont fêt l' boneûr du nos-ayeûs,
Nos-èstans fîrs èt plins d' tandrèsse
D' èsse tès-èfants lès pus-ureûs.
Èt nos djurans à cisse bone mére
Du bin wârder su vî djârgon,
Ci doûs linguèdje du nos grands-péres
Ki nos-a d'né l' djôye, lu djôye d' èsse walons.

Emile BERTRAND

TRADUCTION : ROYAL CLUB WALLON

Douce Wallonie
Du plus haut point de la plaisante Fagne
Jusqu'à là-bas dans le plat pays,
Toutes ces vallées et ces montagnes
Qui font penser au Paradis,
Ces chères villes et ces villages
Bâtis à l'ombre de vieux clochers,
Là où on est fier d'un doux langage,
Voilà la belle image de notre Wallonie.
C'est là qu'on trouve bien des merveilles,
Des coins pour rire et pour chanter,
C'est là qu'on passe une si douce vie
Que personne ne peut jamais oublier.
Ce beau pays comme il n'y en a guère,
Si on devait le quitter un jour,
Jamais nulle part on ne pourrait se plaire
A cause des souvenirs qu'on garderait dans son coeur.
Douce terre wallonne remplie de richesses
Qui ont fait le bonheur de nos aïeux,
Nous sommes fiers et pleins de tendresse
D'être tes enfants les plus heureux.
Et nous jurons à cette bonne mère
De bien garder son vieux jargon,
Ce doux langage de nos grands-pères
Qui nous a donné la joie, la joie d'être wallons.

Nouveaux médecins

Deux jeunes médecins généralistes s'installent à Malmedy dans les nouveaux Cabinets aménagés à la Maison Cavens par la Ville de Malmedy.

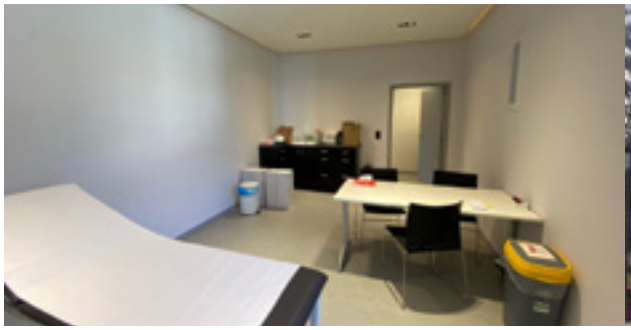

Un projet qui se concrétise grâce au soutien de la Wallonie et à la collaboration des médecins déjà actifs sur le territoire communal. La médecine de première ligne est un chaînon indispensable dans une politique de soins intégrés. La crise du Covid19 vient encore de le démontrer. Il s'agit des Docteurs Adèle Drouguet et Pauline Marquet.

- Dr Adèle Drouguet, au rez de chaussée de la Maison Cavens en collaboration avec les docteurs Lambrechts et Robert. Visites et consultations tous les jours de la semaine entre 9h et 18h, uniquement sur rendez-vous, sauf le lundi matin. Congé/absente le jeudi après-midi. **T**. 080/57.00.57.

- Dr Pauline Marquet, consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30, visite à domicile avant ou après consultations et entre ces deux plages. **T**. 0495/422559

CORONAVIRUS

MALMEDY

BESOIN D'INFORMATIONS ?

Suivez nous sur :

Facebook | Instagram | Twitter | WhatsApp

(Envoyez un message WhatsApp au 0487 32 41 95 pour recevoir les informations).

Pas d'accès aux réseaux sociaux ?

www.infos-coronavirus-malmedy.be

0487 32 41 95

CORONAVIRUS

Une communication régulière permet une meilleure compréhension des mesures prises à tous les niveaux de pouvoir. Les choix posés sont parfois lourds de conséquences, sont parfois injustes pour une partie de la #population. Depuis le début de l'épidémie, on a tous en tête des décisions qui ont été prises auxquelles on souscrit parfois difficilement et que l'on applique plus, que ce soit par lassitude, par inattention, par incompréhension, par rébellion.

Durant les prochaines semaines, on demande à chacune et à chacun, par respect pour les soignants, pour tous les malades actuels et à venir, tout en gardant votre totale liberté de penser, de réagir, de commenter de veiller surtout à le faire dans le respect les consignes. Les soignants ont moins besoin d'applaudissement que d'une diminution de la pression et du nombre de patients dans les centres hospitaliers, les maisons de repos, les files d'attente, il faut casser la chaine de transmission du virus, appliquer strictement les gestes barrière, le télétravail et limiter le nombre de contact.
Les exemples, parfois très proches, où les besoins compréhensibles de sociabilisation ont été plus forts que le respect des gestes barrières ont eu des conséquences directes dans les chiffres de contamination, dans la longueur des files de testing, dans le nombre d'hospitalisation et dans les admissions au service des soins intensifs.

Ensemble, on peut le faire !

Ensemble, on peut le faire !

www.infos-coronavirus-malmedy.be

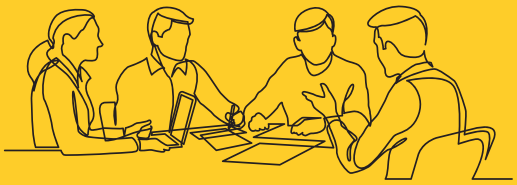

Cellule de crise communale ?

L'enrayement de la propagation du Coronavirus est le travail de tous

Au niveau de la commune de Malmedy, la cellule de crise se réunit plusieurs fois par semaine.

Nous faisons tout pour maintenir un service aux citoyens de la meilleure qualité qui soit tout en tenant compte des adaptations nécessaires pour faire face à cette crise sanitaire majeure.

CORONAVIRUS

MALMEDY

RESTAURATEURS
ENLÈVEMENT - LIVRAISON À DOMICILE

Etablissement	Lu.		Ma.		Me.		Je.		Ve.		Sa.		Di.					Site internet
Poco Pazzo	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/		www.pocopazzo.be
Le Bidou	/	/	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	26€	Le Bidou bistrot tartines
Casa della Pizza	/	/	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	✓	✓		www.casa-della-pizza.be
La Cantina	/	/	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	✓	/		LaCantinaMalmedy
Au p'tit chef	✓	✓	✓	✓	/	/	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/	6€	aupetitchefmdy
Côté cuisine	/	/	/	✓	/	/	/	✓	/	/	/	✓	/	/	✓	/	26€	www.cote-cuisine.be
Esprit Sain	/	/	/	/	/	/	/	/	/	✓	/	✓	✓	/	✓	/	26€	www.espritsain.be
Asia Delices	✓	✓	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/		www.asiadelices.be
Chez Remy	/	/	/	/	/	/	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/		ChezRemyXhoffraix
Cook'in factory	/	/	/	/	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	✓	/		www.cookinfactory.be
La Boulinière	/	/	/	/	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/	26€	www.laboulniere-malmedy.be
Vi Mam'di	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/	26€	www.avimamdi-malmedy.be
Hostellerie de la Chapelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	✓	/	✓	✓	/	✓	/		www.hostellerie-de-la-chapelle.be
Le Marie Catherine	/	/	/	/	/	/	/	/	✓	✓	✓	✓	/	/	✓	/	40€	www.lemariecatherine.com
Le Val d'Arimont	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	✓	/		wwwval-arimont.be
Le Sparta	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/	/	✓	✓	2€	www.lesparta.be
Les Vents Thaï	/	/	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	/	/	✓	/		www.lesventsthais.co
Le Bon Wagon	/	/	✓	/	✓	/	✓	/	✓	/	/	/	/	/	✓	/		www.lebonwagon.be
Traiteur du Châtelet	/	/	/	/	/	✓	/	✓	voir site internet						✓	/	40€	www.traiteurduchatelet.be
La ferme des bruyères	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	✓	/	✓	/	26€	FermeDesBruyeres
Hôtel du Moulin	/	/	/	/	/	/	/	/	/	✓	/	✓	✓	/	✓	/	26€	www.hoteldumoulin.be

Et n'oubliez pas les vendeurs ambulants !

Vous aussi, vous organisez ce service et vous n'êtes pas repris dans la liste !?

Contactez-nous sans plus attendre à l'adresse communication@malmedy.be

4 GESTES INDISPENSABLES

Merci de respecter la distance de sécurité d'1,5m, mettre un masque lorsque la distanciation n'est pas possible, vous laver régulièrement les mains et aérer régulièreement les espaces fermés.

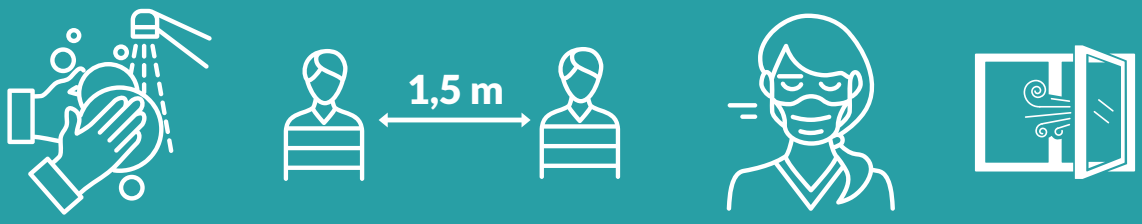

Pour plus d'infos : https://infos-coronavirus-malmedy.be/

UN PLAN GLOBAL POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ LOCALE

- Mise en place de la **plateforme de chèques** « commerces locaux ».
- **Achat de chèques** pour le personnel et les Homes.
- **Campagne de communication** pour l'économie locale.
- Réduction de **taxes**.
- Réduction de **loyers** pour les entreprises locataires de la Ville.
- **Paiement rapide** des fournisseurs locaux.
- Communication régulière sur **les aides et les soutiens**.
- ...

DIMINUTION DES TAXES

Suite à la crise du coronavirus, la Ville de Malmedy a décidé des réductions de taxes pour soutenir l'activité locale :

- **Taxe enseignes :** une réduction basée sur 90 jours de fermeture des commerces non alimentaires.
- **Taxe occupation domaine public pour les terrasses :** suppression de la taxe pour toute l'année.
- **Taxe de séjour :** réduction basée sur 90 jours de fermeture des hôtels, gîtes, maisons d'hôtes.
- **Taxe force motrice :** suppression pour les établissements de l'Horeca.
- **Taxe terrain de camping :** réductions prévues pour les périodes de fermeture.
- **Taxe sur les débits de boisson :** réduction sur 90 jours de fermeture pour les établissements Horeca.

LE CPAS PEUT VOUS AIDER

Place des Arsilliers, 2A - 4960 Malmedy
T. 080/799730

Actuellement, le service social reçoit sur rendez-vous uniquement.

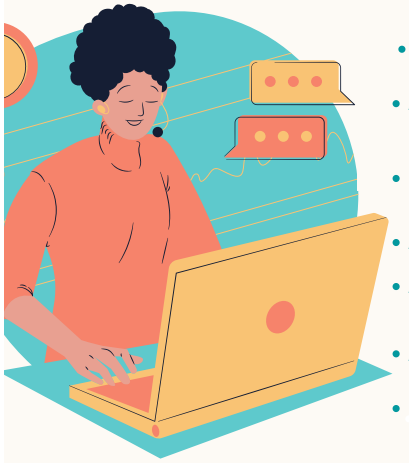

- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

AVEC LA CRISE COVID19, VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !

FOD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Suivre l'actualité de la ville :

www.**facebook**.com/CommunedeMalmedy
www.**instagram**.com/villedemalmedy/
twitter.com/VMalmedy

Les chèques commerces

-20%

Chèque d'une valeur de 25 €
en ne payant que 20 €

En cette période de fin d'année, profitez d'une réduction de 20% sur les chèques-commerces.

Action valable du 03/11
et jusqu'à épuisement du stock

« Parce qu'acheter **malin,** c'est acheter **malmédien !** »

« Vous êtes **commerçants**
et vous voulez profitez des chèques commerces ? »

« Vous n'avez pas **d'idée cadeau** ? Offrez un chèque commerce !

Tous ensemble soutenons les **commerces de proximité**
et **consommons local.** »

« Vous êtes une **entreprise**
et vous souhaitez **offrir des chèques** commerces ? »

080/799663
michel.bomboir@malmedy.be

Disponible sur : **malmedychequecommerce.be**
ou au Malmundarium

Prime à l'investissement

en faveur des commerces

Afin de soutenir l'activité commerciale et les commerçants, une prime vient s'ajouter aux mesures déjà prises par le passé. Il s'agit d'une **prime** d'un maximum de **2.000 €** pour tout commerçant qui rénove sa façade, son entrée, améliore l'éclairage, et/ou modifie son enseigne, et ne pourra représenter plus de 80 % de l'investissement total (accessible tous les deux ans).

(Cette prime doit être justifiée par des factures, le respect des différentes chartes et règlements urbanistiques et les paiements des différentes taxes de la Ville.)

Cette prime vient compléter une politique ambitieuse aux commerces locaux reprenant :

- Les chèques commerces ;
- La prime créashop (jusqu'à 6.000 €) ;
- Et maintenant une prime à l'investissement.

080/799.632
renaud.mathonet@malmedy.be

Aides à l'ouverture de nouveaux commerces au centre-ville

La Ville de Malmedy intègre le projet CREASHOP- PLUS.

• Dans le cadre de l'initiative **CREASHOP- PLUS**, la Ville de Malmedy entend soutenir la création de nouveaux commerces de qualité au centre-ville.

• Le programme **CREASHOP- PLUS** c'est une prime d'un montant maximum de **6.000 €** représentant maximum 60 % des investissements.

Pour en bénéficier, il faut soumettre un dossier, préciser la nature de l'activité et décrire son projet.

Règlement et conditions sur **malmedy.be**

080/799663
michel.bomboir@malmedy.be

LES HIVERNALES

Le programme des HIVERNALES 2020 est fortement perturbé. Les activités phares que sont le marché de Noël et la patinoire n'auront pas lieu, de même que l'exposition des artistes et artisans, les triplettes, les brocantes, ainsi que les concerts de fin d'année.

Cependant, le syndicat d'initiative met sur pied un programme alternatif des HIVERNALES dans le respect des mesures sanitaires.

Au programme : le concours du pull de Noël, « trouvez l'intrus » dans les vitrines des commerces, la meilleure vidéo de Noël, la chasse aux sapins de Noël, « la lettre au père Noël », la meilleure bûche de Noël, des projections sur la Cathédrale … et le traditionnel circuit des crèches.

Les informations précises seront publiées sur la page f de « Malmedy Tourisme », le site internet www.malmedy-tourisme.be et la brochure « LES HIVERNALES ».

Zone de police Stavelot - Malmedy

Police

Conditions relatives à la détention et à l'acquisition d'un chien considéré comme dangereux :

DÉFINITIONS :

1. Sont d'emblée considérés comme dangereux les chiens d'attaque d'une part, les chiens de garde et de défense d'autre part :

• Les chiens d'attaque : les chiens molossoïdes de type dogue, et notamment les chiens de race Staffordshire terrier, pitbull terrier, les chiens de race american staffordshire terrier, les chiens de race mastiff, les chiens de race tosa, les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques et les chiens de races croisées au départ de celles-ci.

• Les chiens de garde et de défense : notamment les chiens de race dogon argentin (dogue argentin), bull terrier, les chiens de race rottweiler, les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques et les chiens de races croisées au départ de celles-ci.

2. Le chien déclaré tel par le bourgmestre sur base d'un rapport de police.

INTERDICTIONS :

• L'acquisition de chiens d'attaque est interdite

• Les chiens réputés dangereux ne peuvent être détenus ou laissés sous la seule surveillance de mineurs.

• La présence des chiens réputés dangereux est interdite lors des marchés, manifestations, réunions ou rassemblements.

• Il est interdit d'utiliser un chien et son apparence agressive pour intimider les tiers.

OBLIGATIONS :

• Tout propriétaire de chien réputé dangereux doit déposer chaque année une déclaration à l'administration communale. Elle doit être renouvelée lors de tout changement de domicile du propriétaire. Elle comprendra les documents attestant l'identification du chien (micro chip ou du tatouage), la vaccination antirabique, et pour les chiens d'attaque, la stérilisation du chien, la souscription d'assurance en responsabilité civile.

• Sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, les chiens doivent être tenus en laisse (longueur max. 1,50 m) par une personne majeure apte à les maîtriser.

• Le port de la muselière est obligatoire dans tout lieu accessible au public. La muselière sera portée de telle manière qu'il sera impossible pour le chien de mordre.

• L'endroit où des chiens réputés dangereux sont laissés en liberté doit être clôturé solidement et toutes les mesures doivent être prises afin d'empêcher toute divagation.

Police locale de Malmedy
Zone de Stavelot – Malmedy
1, rue F. Lang - 080/28.18.00
zp.stavelotmalmedy.mpmalmedy@police.belgium.eu

Campagne de sensibilisation à destination des usagers faibles

Avec le retour des jours plus courts et des conditions automnales/hivernales, les usagers faibles (cyclistes, piétons, ...) sont plus vulnérables : Car qui dit moins de luminosité dit moins de visibilité.

Il est important de rappeler que divers gestes peuvent s'avérer salvateurs. Par exemple, porter un gilet réfléchissant, penser à équiper son vélo mais aussi son casque de lumières à l'avant et à l'arrière.

Infos et conseils sur la page vélo et la page piétons du portail de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR), mais également sur les sites de Pro Velo et du GRACQ, deux associations partenaires de la Wallonie.

Cet automne encore, le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens mène une campagne de sensibilisation à l'éclairage des cyclistes. Pendant trois semaines, les bénévoles du GRACQ vont distribuer aux cyclistes des kits de lampes rechargeables, financés par la Wallonie et l'AWSR, ainsi que de la documentation. Prenez contact avec la locale GRACQ de votre commune pour savoir si l'action éclairage se déroule aussi sur votre territoire.

Pour de plus amples informations :
Loïc Calicis : 081/77 31 24
wallonie.cyclable@spw.wallonie.be

Actualités en matière de mobilité durable

1.NOUVELLE LIGNE DE BUS EXPRESS ENTRE LES GARES DE WAIMES, MALMEDY ET VERVIERS

Complémentaire à l'offre de transport existante, la ligne de bus EXPRESS E21 relie Malmedy à Verviers depuis le 1er octobre 2020 à raison d'un bus par heure. Une extension de l'itinéraire est également effectuée vers Bütgenbach et le zoning des Plenesses durant les heures de pointe. Les correspondances sont possibles à la gare de Verviers pour les trains vers Liège ou Eupen. Cette ligne fera également un arrêt au hall des sports de Malmedy et à Sart-Lez-Spa.

Informations complémentaires et horaires :
www.letec.be ou sur l'application pour smartphone du TEC disponible sur l'App Store et le Google Play Store.

2. LA LIGNE DE TRAIN 42 (TROIS-PONTS VERS LUXEMBOURG ET TROIS-PONTS VERS LIÈGE) DOUBLE SA FRÉQUENCE À PARTIR DU 13 DÉCEMBRE 2020

Il y aura désormais un train par heure (et non plus un train toutes les deux heures) à partir du 13 décembre 2020, c'est une aubaine pour les étudiants et les navetteurs. Cette ligne alternative à l'utilisation de la gare de Verviers pour rejoindre Liège passe également par Gouvy et Aywaille.

Informations complémentaires et horaires :
www.belgiantrain.be

3. PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE EN WALLONIE

Elle permettra aux citoyens de bénéficier d'une prime allant jusqu'à 400 euros à l'achat d'un vélo (classique, électrique, cargo, pliable, neuf ou d'occasion) pour les trajets domicile-travail. Il s'agit aussi d'une plus-value pour la diminution de la pollution et l'augmentation de la qualité de l'air en Wallonie.

Toutes les mesures visant à augmenter l'utilisation du vélo s'inscrivent dans la stratégie climatique dans laquelle s'est engagée la Wallonie.

Des informations complémentaires seront prochainement communiquées sur : **www.mobilite.wallonie.be**

4. COVOIT'STOP

Covoit'Stop est un système d'autostop élaboré et sécurisé proposé par la Province de Liège en complément des transports en commun ou des déplacements doux. 21 panneaux d'arrêt ont été installés à différents endroits stratégiques de la ville de Malmedy où des automobilistes peuvent s'arrêter pour charger des piétons pour rejoindre les principaux villages ou le centre-ville. La liste de ces arrêts sera prochainement reprise sur le site internet de Covoit'Stop (www.provincedeliege.be/fr/covoitstop).

Vous souhaitez utiliser ce système ? Rendez-vous sur le site internet de Covoit'Stop pour vous inscrire et recevoir votre kit. Comment fonctionne Covoit'Stop ?

- **je suis piéton** (covoituré) : je me rends à un arrêt Covoit'Stop. Je porte le brassard et je montre la carte Covoit'Stop que je reçois lors de mon inscription,
- **je suis automobiliste** (covoitureur) : je place sur mon pare-brise la vignette autocollante que je reçois lors de mon inscription.

Piétons et automobilistes sont toujours libres d'accepter ou non un Covoit'Stoppeur (mauvaise impression, manque de temps ...). Aucun détour n'est demandé à l'automobiliste, le piéton sera parfois amené à faire plusieurs étapes pour arriver à destination. L'automobiliste s'engage à détenir un permis de conduire valide et à être en règle d'assurances.

Ces points font partie de la charte Covoit'Stop que les utilisateurs doivent signer lors de l'inscription. L'efficacité du système Covoit'Stop est étroitement liée au nombre de personnes inscrites. Plus il y aura de membres inscrits sur la commune de Malmedy et plus vous aurez de chances de vous faire charger rapidement. Vous êtes également les bienvenus si vous passez régulièrement en voiture sur la commune de Malmedy, mais que vous résidez dans une autre commune.

Informations complémentaires : service mobilité (mobilite@malmedy.be - 080 799 664).

5. ACQUISITION DE NOUVEAUX RACKS DE STATIONNEMENT VÉLOS POUR LE CENTRE-VILLE ET LES VILLAGES :

La ville a fait l'acquisition de 25 nouveaux racks de stationnement pour vélos qui s'ajouteront à ceux du centre-ville et équiperont également les villages. En plus du développement des infrastructures cyclables, cette acquisition a pour but de faciliter l'usage du vélo et d'augmenter son utilisation comme mode de déplacement pour les trajets domicile-travail ou de loisirs.

Voir picto sur carte ci dessous.

Localisations situées hors carte :

- Centre-ville : hall des sports et piscine communale « Mon Repos »,
- Villages : Xhoffraix (école), Longfaye (école), Bévercé (auberge de jeunesse), Burnenville (école + salle), Géromont (école), Bellevaux (école) Ligneuville (école + église) et Chôdes (école).

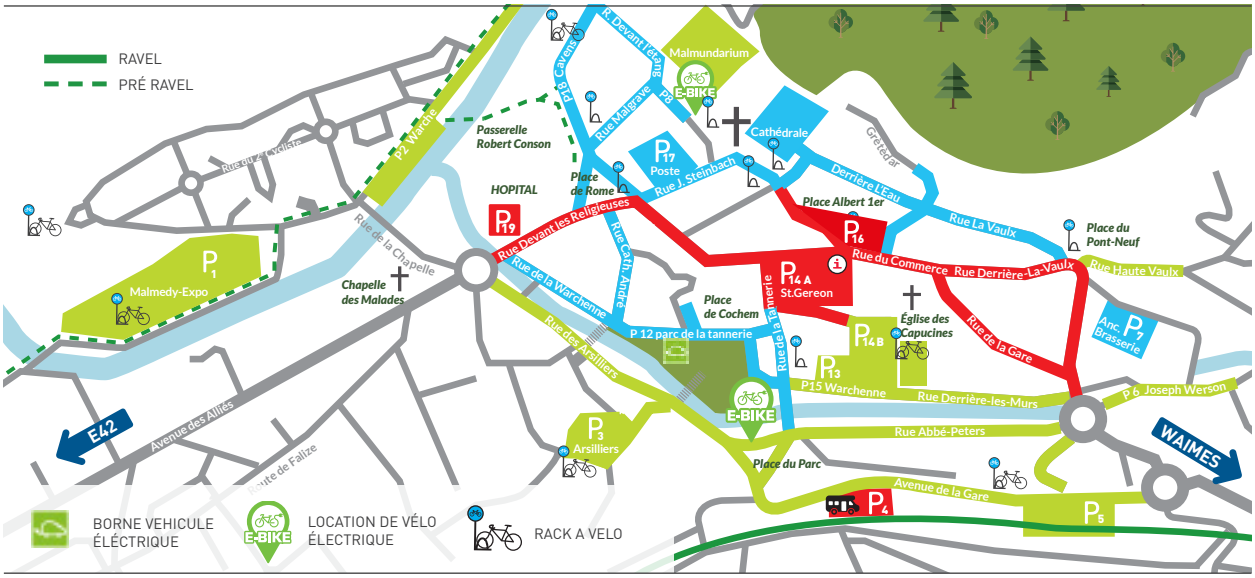

6. RAPPEL RÈGLEMENT PARKING VOITURE EN CENTRE -VILLE

Le centre–ville est réparti en 3 zones :

- **Zone verte** : Stationnement gratuit à durée illimitée
- **Zone bleue** : Stationnement gratuit 2h avec disque du lundi au samedi 9h-18h
  Gratuit dimanches et jours fériés.
- **Zone rouge** : Stationnement gratuit 1h avec disque ou plus avec ticket horodateur.
  Du Lundi au samedi 9h > 18h
  Gratuit dimanches et jours fériés.

P1	MALMEDY-EXPO	500
P2	LA WARCHE	12
P3	ARSILIERS	36
P4	MOBIL HOME	20
P5	GARE	11
P6	WERSON	28
P7	ANC. BRASSERIE	41
P8	CHÂTELET	11
P9	CATHÉDRALE	17
P10	MALMUNDARIUM	86
P11	STEINBACH (INTERMILLS)	156
P12	PARC TANNERIES	69
P13	FRATERNITE	45
P14	A. ST.GEREON	53
P14	B. ST.GEREON	41
P15	WARCHENNE	19
P16	ALBERT 1er	72
P17	POSTE	9
P18	CAVENS	16
P19	DE ROME	18

Informations complémentaires : service mobilité (mobilite@malmedy.be - 080 799 664).

7. MOBIL'EF, L'ANNUAIRE PARTAGÉ DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ALTERNATIVES DE L'EST FRANCOPHONE DE LA BELGIQUE

Mobil'EF est une plateforme mobilité regroupant des opérateurs de transport, des acteurs de la mobilité, des représentants des communes, de l'associatif, de l'insertion sociale et professionnelle.

Elle propose des initiatives concrètes, accessibles et complémentaires aux transports en commun.
La plateforme est destinée aux citoyens en difficulté de mobilité des vingt communes francophones de l'arrondissement de Verviers. Elle s'adresse à toute personne désireuse de trouver un moyen de locomotion alternatif et adapté à ses besoins (transport ordinaire, médicalisé, TPMR, ...).
Pour accéder à la plateforme : **www.mobilef.be**

8. TRANSPORT SOLIDAIRE MOBIL'EST

En janvier dernier, un tout nouveau service pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer et disposant d'un petit revenu a été lancé dans le sud de notre arrondissement. Mobil'Est propose des transports au départ des 5 communes partenaires de Waimes à Stoumont, en passant par Malmedy, Stavelot et Trois-Ponts. Le principe est simple et déjà pratiqué ailleurs : des chauffeurs bénévoles proposent, pendant leurs temps libres, de véhiculer des personnes ne pouvant se déplacer. Un service de transport solidaire bienvenu dans ces communes qui comptent de nombreux villages et hameaux sans transports publics.

Mobil'Est est à la recherche de chauffeurs bénévoles dans la région. Vous aimez rouler ? Aider vos voisins vous semble couler de source ? La vulnérabilité des personnes âgées vous touche ? Alors vous êtes la personne (f/h) que nous cherchons …
Votre rôle en tant que chauffeur bénévole consiste à aller chercher le membre à son domicile, assurer le trajet demandé et le ramener chez lui. Par exemple, pour se rendre chez le médecin ou faire une course. Le trajet constitue une belle occasion d'échange tout en permettant à ces personnes de continuer à participer activement à notre société, sans s'isoler. Et ce, grâce à vous ! Chaque kilomètre parcouru coûte 0,34 € au bénéficiaire. Une somme qui est rétribuée au chauffeur qui bénéficie aussi des assurances adéquates. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes se sont montrées intéressées pour devenir chauffeurs. Mais « Mobil'Est » est toujours à la recherche de volontaires supplémentaires.

Informations complémentaires : 080 799 633

S'évader à distance avec la bibliothèque

La bibliothèque de Malmedy n'a pas échappé à la crise sanitaire et a dû fermer ses portes au public au printemps passé. Durant cette période, les ressources numériques ont connu un beau succès : Lirtuel et Bibliovox (livres électroniques), Gopress (presse en ligne), Cairn (revues en sciences humaines et sociales), Eurêkoi (système de réponse en ligne)…

Photo : Première édition du Puddingstone Festival - août 2020 (©wamabi)

Focus sur Bibliovox, la bibliothèque numérique qui contient des milliers d'Ebooks disponibles 24h/24 et spécialisés dans les domaines suivants : vie pratique, emploi, métiers, formations, tourisme et voyage.
Voici la marche à suivre :

- Rendez-vous dans votre bibliothèque ou sur www.wamabi.be, le site Internet des bibliothèques de Waimes et Malmedy
- Cliquez sur l'onglet « Inscription en ligne ». Remplissez les champs et cochez l'onglet « Je désire m'inscrire à la bibliothèque numérique Bibliovox »
- Recevez le mail de confirmation de votre inscription
- Rendez-vous sur le site www.bibliovox.com et connectez-vous.
- Consultez sans limite les ouvrages de bibliovox depuis n'importe quelle connexion Internet sur votre Pc/Mac ou tablette

Depuis, le déconfinement puis le reconfinement sont passés par là. Venir en bibliothèque reste possible en respectant des précautions indispensables :

- Horaire : lundi fermé – mardi 9 > 18h – Mercredi 9 > 19h – Jeudi 9 >14h – Vendredi 9 > 18h – samedi 9-16h
- Port du masque obligatoire pour les plus de 12 ans.
- Venez seul ou en comité restreint (famille), dans la mesure du possible (pas de groupe)
- Respect des consignes de distanciation sociale (distance d'1,5m entre vous)
- Limitation du temps de visite.
- Presse et ordinateurs accessibles sous conditions
- L'écrivain public reste disponible sur rendez-vous (0476/415417)

Plus d'infos :
Bibliothèque de Malmedy :
www.wamabi.be
080/799930
malmedy@wamabi.be

Un autre moyen de rester en contact avec nous ?
Visitez notre page Facebook « Wamabi – bibliothèques de Waimes et Malmedy », vous y trouverez tous les jours des lectures, des partages ainsi que le programme des activités.

Le confinement ... vu par des enfants.

Nos enfants sont, comme la plupart d'entre nous, eux-aussi, impactés par les changements imposés par la nécessité de se confronter à la pandémie de la Covid.
Comme la plupart d'entre nous, ils affrontent ceux-ci et ils ont été les acteurs parmi les plus imaginatifs et les plus discrets durant le confinement.

Merci à Marvyn, Aaron, Sarah G, Sarah H, Jérémy, Alysha, Mariesol, Lucie, Léo, Louis, Julien, Elise, Marie, Edouard et Sarah S. de l'école de Pont, pour leurs réponses à nos questions.

MORCEAUX CHOISIS :

• *Au début, j'ai eu peur car l'école était fermée et mes parents ne pouvaient plus aller travailler. J'étais triste car je ne pouvais plus jouer avec mes amis ni voir papy, mamy, mes cousins et cousines. J'ai fait beaucoup de vélo et de jeux avec ma famille.*

• *J'étais stressé de ne pas pouvoir rejouer au foot avant quelques mois. Ça m'a changé de ne pas aller tous les matins à l'école à vélo avec les voisins. Mais ça m'a aussi permis de faire des choses avec ma famille : faire des tours à vélo avec mes frères, rouler à trottinette avec ma petite soeur. Au début, je n'étais pas content de recommencer l'école, mais j'ai changé d'avis quand j'ai revu mes copains et Madame.*

• *Je suis allé dans le sud de la France avec ma famille, on s'est bien amusés, on avait une grosse piscine ronde. Mes amis m'ont manqué parce qu'on s'amusait toujours à jouer ensemble. Et les calculs m'ont manqué, même beaucoup manqué !*

• *J'étais triste de ne plus voir mes amis et j'avais peur pour ma famille. Lorsque j'ai regardé la télévision, j'ai vu que le virus était dans le monde entier. J'avais peur pour ma maman parce qu'elle devait aller travailler. Mais le meilleur moment de ma vie, c'est quand on a acheté un poney : on l'a beaucoup monté et on l'a mis en prairie.*

• *Quand on m'a appris que l'école fermait, j'étais à la fois un peu triste et un peu content. J'en ai profité pour jouer plus dehors et pour voir ma famille. J'étais triste de ne plus voir mes copains et le chemin de l'école.*

• *Il a fait beau et j'ai pu faire du vélo. Je n'avais plus besoin de me réveiller (...). Je ne pouvais plus voir ma famille ni mes amis. J'avais quand même un peu peur du coronavirus. Ce qui était embêtant, c'est qu'on devait mettre le masque partout.*

• *Ce qui était le plus bizarre, c'était d'être tout le temps à la maison. J'étais tout le temps avec mon frère et ma soeur et on se disputait beaucoup plus. Mais le plus ennuyant, c'est qu'on n'avait plus athlétisme, violon, solfège et chorale !*

• *Quand l'école a fermé, j'étais triste. Mais j'ai fait beaucoup de balades avec ma maman et mes poneys. Avec mon frère, on est allé en tracteur et on a travaillé avec papa. Au mois de mai, je suis souvent allé chez mes grands-parents avec lesquels on a fait des balades et beaucoup de cuisine. Avec ma cousine, on a communiqué à l'aide de messages. Mais je n'ai malheureusement pas pu fêter mon anniversaire avec les copines.*

Une saison sportive particulière

Depuis le début du printemps, les entraînements, manifestations et compétitions ont été bouleversés. Cependant, les sportifs, qu'ils soient débutants ou confirmés, n'ont pas cessé leur(s) activité(s). Les activités extérieures ont été privilégiées, en particulier la marche, la course à pied et les sports à 2 roues. Les vélos à assistance électrique ont connu un succès détonnant : de nombreuses personnes, habituellement sédentaires, ont pratiqué un sport tout en améliorant leurs capacités physiques, ainsi que leur immunité.

Petit à petit, les sportifs ont repris leurs habitudes à l'entraînement, comme en compétition.
Le service des sports et la RCA MSC (Régie Communale Autonome Malmedy-Sports-Culture) ont mis tout en oeuvre pour permettre au plus grand nombre de pratiquer leur sport loisir favori dans le respect des règles sanitaires.
N'hésitez pas à profiter des infrastructures publiques ou privées pour continuer sur votre lancée.

Votre avis compte
N'hésitez pas à donner votre avis,
vos suggestions pour améliorer l'offre sportive à Malmedy.
Infos et demandes :
080/799.050 ; sport@malmedy.be

QUELQUES ACTUALITÉS

La Cafétéria du Hall des Sports : Le Centre accueille une nouvelle exploitante en la personne de Madame Fanny Jaspar à qui nous souhaitons une rapide reprise normale d'activités avant une pleine réussite dans ce nouveau projet.

Terrains de pétanque : Depuis quelques semaines, le centre sportif s'est doté de trois superbes terrains de pétanque. Ceux-ci sont situés à l'arrière du hall, à côté des terrains de Beach-volley qui sont toujours accessibles, de mai à septembre, sur réservation au 080/799.050 – sport@malmedy.be

Rugby : Le Rugby Club Hautes Fagnes souhaite accueillir de nouveaux joueurs (des jeunes à partir de 14 ans, ainsi que des seniors à partir de 18 ans) afin d'étoffer le groupe en place. Le rugby, ce sont des valeurs de respect, de discipline, d'intégrité, de passion et de solidarité ! Les entraînements se déroulent à Malmedy le mercredi dès 18h30 pour les jeunes et à 20h pour les seniors. Infos : president.rchf@gmail.com ou 0486/42.67.05

Malmundarium

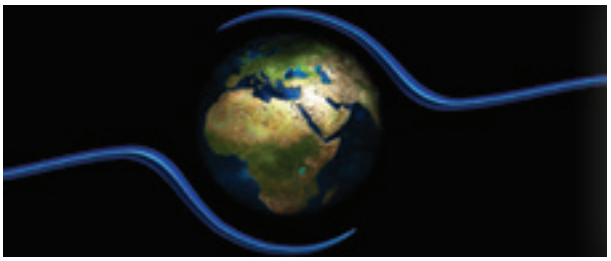

1. « MALMEDY, TERRE DE PIERRES »

Tout au long de son histoire, Malmedy est liée au travail de la pierre en puisant dans les ressources naturelles les matériaux qui ont servi à la construction de nombreux bâtiments au coeur de la ville mais également aux alentours, dans les villages. Un savoir-faire qui perdure encore de nos jours.
De son extraction jusqu'à son utilisation quotidienne, l'exposition « Malmedy, terre de pierres » propose de découvrir le travail de la pierre à travers les carrières en activité de cette région.

2. « PLANET B, NOT FOUND » PROLONGÉE JUSQU'EN 2021

Le changement climatique est une réalité. « Planet B – Not found ! » permet de mieux comprendre ce phénomène complexe et ses conséquences. Cette exposition présente les principaux messages clés en matière de changements climatiques : quels sont les causes, les impacts, et les moyens d'agir ? Elle permet au grand public de découvrir ces enjeux grâce à un univers d'images, d'écrans multimédias et d'ambiance qui animent cette exposition.

Place du Châtelet, 9 • 4960 MALMEDY
+32 (0)80.79.96.68 • info@malmundarium.be • www.malmundarium.be

Avis de recherche : Berce du Caucase

*Au printemps 2020, le contrat rivière Amblève/Rour a entamé avec l'aide de divers partenaires communaux, provinciaux, régionaux et autres, une nouvelle campagne de lutte contre la **berce du Caucase.***

Introduite chez nous il y a près d'un siècle pour embellir les jardins ou comme source de nourriture pour les abeilles, cette plante à croissance rapide peut atteindre 2 à 3 m de haut, avec de larges feuilles (50 à 60 cm) très découpées et un peu velues. Aucune plante indigène ne peut alors croître à ses pieds !

Outre les dommages écologiques qu'elle cause, **cette plante toxique est dangereuse pour l'homme.** Si sa sève photo-sensibilisante entre en contact avec la peau, elle y provoque, après exposition au soleil, des lésions importantes telles que rougeurs, gonflements, cloques allant même jusqu'à des **brûlures graves** ! Depuis plus de 10 ans déjà, la lutte s'organise et s'étend pour combattre cette plante indésirable, avec grand succès (on estime qu'elle est déjà éradiquée sur près de 85% des sites connus et gérés depuis 2009).

Vous qui parcourez régulièrement les routes, chemins et sentiers de votre commune (et au-delà), vous pouvez aussi nous aider dans cette lutte, en signalant au Service Prévention de la commune.

Marc GERON : 080/799.661. ou au Contrat de Rivière Amblève/Rour (080/282.435), toutes les berces du Caucase que vous auriez repérées. Nous pourrons ainsi mettre à jour nos inventaires et fournir aux différents acteurs de la lutte contre ces plantes l'information la plus complète possible afin de gérer les sites qui ne seraient pas encore connus.

Tous les plants qui sont « oubliés » peuvent anéantir le travail entrepris ailleurs car ils sont une source d'apport de nouvelles graines.

D'avance merci !

Pour plus d'informations :
http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-ducaucase.

Le Service Prévention

Subventions

Subventions à la plantation de haies, vergers, alignements d'arbres, taillis linéaires et entretien d'arbres têtards

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Service Public de Wallonie propose des subventions pour la plantation de haies, de vergers, d'alignements d'arbres, de taillis linéaires ou encore pour l'entretien d'arbres têtards. La prime est accessible à tout gestionnaire sur le territoire de la Région wallonne, qu'il soit particulier (à partir de 20 m de plantations) ou agriculteur (à partir de 100 m) hors zone forestière. Cette aide à la plantation a pour objectif de favoriser l'implantation d'éléments structurants du paysage en vue d'accueillir notamment un maximum de biodiversité. Alors, avant tout projet, n'hésitez pas à prendre vos renseignements ! Pour cela, vous pouvez surfer sur le site internet http://biodiversite.wallonie.be (rubrique "Agir", onglet "Subvention") ou encore téléphoner, selon la localisation du terrain concerné par les plantations, dans l'une des directions extérieures du Département Nature et Forêts (DNF). Il est également possible de faire appel à un conseiller de Natagriwal qui accompagnera gratuitement le demandeur dans sa démarche (0493/33 15 89 ou lboulandnatagriwal.be).

Aucune plantation réalisée avant l'acceptation de votre dossier ne sera subventionnée !

A QUEL MONTANT POUVEZ-VOUS PRÉTENDRE ? PLANTATION :

Haies :
- 1 rang = 3€/m
- 2 rangs = 4€/m
- 3 rangs et + = 5€/m

Vergers : 12€/arbre d'une variété reconnue et certifiée.

Alignement d'arbres :
- 4 €/arbre acheté en pépinière.
- 2 €/bouture de saule.

Taillis linéaires :
- 1 rang = 1€/m • 2 rangs = 2€/m • 3 rangs et + = 3€/m

Entretien :
- o 15€/arbre têtard.

Ces montants sont doublés (mais avec une limitation à 80% de la facture) si vous passez par une entreprise.

Plus d'infos ?

les subventions à la plantation

Scannez-moi ...

Qu'est-ce qu'un permis d'environnement ?

Un exemple régional : Il y a quelques années, la citerne à Mazout d'un citoyen domicilié sur les hauteurs de Malmedy s'est fissurée. Toutes les parcelles situées en aval de sa propriété ont été polluées.

Son assurance a demandé copie de son permis d'environnement de classe 3. Le citoyen n'étant pas en ordre, l'assurance n'est pas intervenue et celui-ci a été dans l'obligation de prendre en charge l'assainissement de toutes les parcelles touchées. Le montant de la facture s'est avéré salé.

La nomenclature des établissements représente 68 pages (en police 8)… Le service ne peut donc pas énumérer tous ceux qui requièrent un permis. Cependant, les demandes les plus courantes concernent les citernes à mazout, les dépôts de gaz et les stations d'épuration individuelle. (+ Ruches, détention de NAC, exploitations agricoles, garages, …)

QU'EST-CE QU'UN PERMIS D'ENVIRONNEMENT ?

Les activités et installations de classe 1 et 2 nécessitent un permis d'environnement, tandis que les activités et installations de classe 3 font l'objet d'une déclaration. La classe résultante d'un établissement est déterminée par l'installation ou l'activité qui a le plus d'impact sur l'homme et sur l'environnement.

FAUT-IL TOUJOURS UN PERMIS D'ENVIRONNEMENT OU UNE DÉCLARATION ?

Oui ! Que ce soit pour une nouvelle construction ou une ancienne habitation. C'est une obligation imposée par la Région wallonne. Personne ne peut exploiter un établissement nécessitant un permis ou une déclaration sans l'avoir obtenu préalablement.

QUE RISQUE LE CITOYEN QUI NE POSSÈDE PAS UNE DÉCLARATION DE CLASSE 3 ?

Un exploitant qui ne dispose pas d'un permis d'environnement sera confronté à de sérieux problèmes en cas de contrôle par le DPC (Police de l'environnement) ou d'accidents sur son site.
Les sanctions sont lourdes et son assurance risque de ne pas couvrir sa responsabilité et les dommages liés s'il n'est pas parfaitement en règle en la matière.

DÉCLAREZ VOTRE CITERNE À MAZOUT, À GAZ, VOTRE STATION D'ÉPURATION INDIVIDUELLE, …

Une déclaration environnementale de classe 3 doit être introduite pour :

- une citerne à mazout d'une capacité d'au moins 3.000 litres ; une citerne à gaz propane aérienne, d'une capacité maximale de 3.000 litres ;
- une citerne à gaz propane enterrée, d'une capacité maximale de 5.000 litres ;
- une station d'épuration individuelle ;

Ceci constitue les établissements les plus courants.

BESOIN D'UNE DÉCLARATION DE CLASSE 3 ? MARCHE À SUIVRE

Vous pouvez remplir votre déclaration de classe 3 de trois façons différentes :

- Via un formulaire électronique, disponible sur le site de la Région wallonne, qui procédera à un envoi automatique de votre déclaration à notre Service environnement ;
- Via un formulaire papier, à télécharger (« déclaration de classe 3 formulaire ») et à imprimer, que vous pourrez compléter et ensuite envoyer par la poste ou déposer à l'Administration communale ou envoyer à l'adresse mail suivante : patricia.collette@malmedy.be ;
- Prendre contact avec P. COLLETTE, responsable du Service Environnement au 080/799.612. Elle vous aidera à constituer votre dossier et en assurer le suivi.

Une fois le caractère complet et recevable de la déclaration, le Collège communal en prendra connaissance et l'enregistrera. Dans les jours qui suivront, vous recevrez par courrier un exemplaire enregistré de votre déclaration. Elle est valable 10 ans.

COÛT : Une redevance s'élevant à 25 €.

Ici commence la mer

A l'échelle de la Wallonie, des plaques circulaires avec la mention "Ici commence la mer" voient le jour (depuis ce mois de mars).

Au total, 1093 (premiers) macarons seront placés à proximité de certains avaloirs dans les 243 communes partenaires d'un Contrat de rivière, dont la nôtre. Et une cinquantaine dans le bassin hydrographique de l'Amblève-Rour.

L'objectif est bien de rappeler que les égouts ne sont pas des poubelles ! Jeter ses déchets dans l'avaloir n'est pas sans conséquences ! Jeter mégots de cigarettes et détritus divers dans les grilles d'évacuation des eaux de pluie finissent invariablement soit dans une station d'épuration, soit directement dans le ruisseau, la rivière, jusqu' à .... la mer !

ATTENTION !

Certains avaloirs envoient les eaux pluviales directement vers les cours d'eau :

• C'est bénéfique pour la nature pour autant que cette eau soit propre !

Certains produits ne sont pas épurés :

• White spirit, peintures, médicaments, hydrocarbures et produits d'entretien non biodégradables se retrouvent directement dans l'environnement et impactent la qualité de l'eau et la biodiversité.

• Certains produits toxiques (comme les huiles moteur ou des produits chimiques) perturbent le processus d'épuration et peuvent en plus représenter un danger pour les égoutiers.

Les déchets, lingettes, cotons tiges, tampons hygiéniques, ... créent des bouchons dans les égouts et encrassent les stations d'épuration.

• Cela complique l'entretien du réseau d'égouttage et le travail d'épuration, cela peut causer des inondations si le réseau d'égouts est obstrué.

ADOPTONS LES BONS GESTES À LA SOURCE !

La SPGE (Société Publique de la Gestion de l'Eau), les 14 Contrats de rivière de Wallonie s'associent dans cette campagne de sensibilisation, en collaboration avec la commune et les 7 organismes d'assainissement agréés (ex l'AIDE ou Idelux Eau), tous ayant dans leurs missions la préservation de la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.

Le Contrat de rivière de l'Amblève

Ambleve/Rour
Amel/Rur

Indemnité en cas de travaux "WALLINCO"

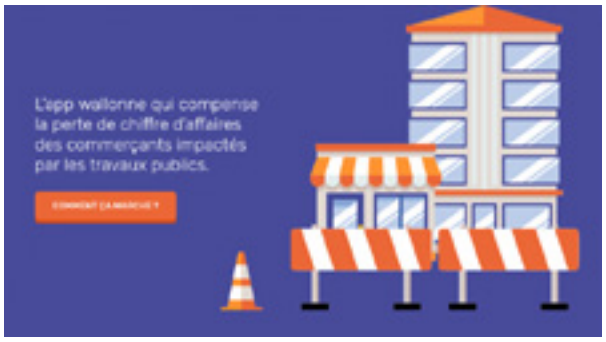

A l'attention de nos citoyens commerçants, indépendants ou responsables d'une petite entreprise (moins de 10 travailleurs).

Qu'on se le dise ! Une indemnité compensatoire est à nouveau possible en cas de travaux sur la voie publique ! Si les conditions d'octroi sont réunies, cette indemnité forfaitaire couvrant les incidences en termes d'accessibilité ou d'attractivité doit être réclamée via la plateforme et application « WALLINCO »
(Google Play Store ou AppStore).

L'ensemble des formalités liées à cette demande sont conditionnées à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et sont largement expliquées ici :
https://www.indemnites-compensatoires.be/

L'application (au moment de la rédaction de ces quelques lignes) occupe moins de 10 Mo et une version de démonstration permet un essai sans enregistrement de dossier.
A Malmedy, un Espace Public Numérique existe pour accompagner les personnes en difficultés face aux outils numériques. Ainsi, si vous souhaitez une aide notamment pour installer les applications Wallinco et Itsme, n'hésitez pas à contacter l'animateur Kevin DIFFELS.

l'entreprise ou le commerce impacté peut bénéficier d'une indemnisation de 100€ par jour, avec un maximum de 60 jours par chantier (ou un montant total de 6000€).

Espace Public Numérique
Adresse et coordonnées : voir adresses utiles en p24

WALLINCO
INDEMNITÉS COMPENSATOIRES

Plus d'infos ?
WALLINCO

Scannez-moi ...

L'ALE N'EST PAS QUE ...

Est-ce que tout le monde connaît l'ALE -> Agence Locale pour l'Emploi ?

Agence Locale pour l'Emploi

L'Agence Locale pour l'Emploi travaille en collaboration avec le Forem et peut fournir une aide précieuse aux chercheurs d'emploi de longue durée, ainsi qu'aux citoyens. L'ALE consiste en une offre de services de proximité en faveur des personnes pri- vées, des ASBL, des associations non commerciales et des établissements scolaires. Elle organise également des formations (jardinage, BEPS, encadrement des enfants ...) et peut fournir une aide financière sous certaines conditions aux personnes désireuses de suivre une formation.

Pour faire simple : la personne ou l'association intéressée prend contact avec le bureau ALE, explique sa demande et achète un ou plusieurs chèques ALE au prix de 6,20€ en fonction de la tâche à effectuer.

L'ALE se tourne alors vers les personnes disponibles qu'elle a à sa disposition et met les deux parties en relation. Une fois la prestation effectuée, l'utilisateur remet un chèque par heure prestée au travailleur qui touche in fine 4,10€ en plus de ses allocations. Le but étant que celui-ci garde le contact avec le monde du travail et puisse avoir un complément financier. Le reste du montant de ce chèque est réparti entre le Forem, les syndicats, les assurances et l'ALE.

Il est donc très important que l'offre des services soit équilibrée par rapport à la demande.

Votre ALE de Malmedy, située Place du Châtelet, 7B (dans le fond du parking du monastère) est en permanence à la recherche de personnes intéressées par le travail en ALE, ainsi que d'utilisateurs potentiels.

N'hésitez donc pas à prendre contact au 080/86.48.07 ou rdv sur le site de la ville de Malmedy.be -> Citoyens -> Commerce-Travail -> trouver un emploi -> Agence Locale pour l'Emploi.
Isabelle Lejoly
Présidente ALE Malmedy

ADRESSES UTILES

SERVICE POPULATION, ETAT-CIVIL ET ACCUEIL
2, rue J. Steinbach
Accès au public :
Lun au vendredi : 8h30 à 12h
Sur rendez-vous en dehors de ces créneaux.

Service Population
080/79.96.34 – Fax 080/33.96.08
population@malmedy.be

Service Etat-Civil
080/79.96.26 – 080/79.96.23
Fax 080/34.06.96
etat-civil@malmedy.be

Service Accueil
080/79.96.66 - Fax 080/33.92.32
accueil@malmedy.be

RECETTE COMMUNALE
8, Place du Châtelet
080/79.96.27 – Fax 080/33.81.49
daniel.antonello@malmedy.be
Accès au public :
Lun – mer & ven : de 8h30 à 11h30

SERVICE TECHNIQUE (TRAVAUX)
181, route de Falize
080/79.96.20
service.technique@malmedy.be

SERVICE URBANISME
9, Place du Châtelet
080/79.96.39 – Fax 080/77.06.64
urbanisme@malmedy.be
Accès au public :
Du lun au ven : de 8h à 12h ou sur rendez-vous de 13h à 17h

SERVICE ÉNERGIE
(sur rdv)
Place du Châtelet, 9
080/79.96.58

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
7A, Place du Châtelet
080/79.99.30 – Fax 080/33.00.61
Accès au public :
Mardi : 9h à 18h
Mercredi : 9h à 19h
Jeudi : 9h à 14h
Vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 16h
Sur rendez-vous pour les écoles, associations et collectivités
malmedy@wamabi.be
www.wamabi.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE
2, rue J. Steinbach
080/79.99.37
0488/59.05.15
atl@malmedy.be

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE « M@LMÉDIA »
7A, Place du Châtelet
080/79.99.35
Accès au public :
Mar – mer & ven : de 13h à 18h
epn.malmedy@skynet.be

PLAN DE COHÉSION SOCIALE
2, rue J. Steinbach
080/79.96.33
nathalie.art@malmedy.be

HALL DES SPORTS
1, Av du Pont de Warche
080/79.90.50
hall.sport@belgacom.net

ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE
9, Place du Châtelet
080/79.96.62 - 080/79.96.52
tourisme@malmedy.be
www.malmedy-tourisme.be

MALMUNDARIUM
10, Place du Châtelet
Accès au public :
10h à 17h - Fermé le lundi, sauf vacances scolaires
080/79.96.68
info@malmundarium.be
www.malmundarium.be

SALLES DU MALMUNDARIUM
Sébastien Guns
080/79.96.68
sebastien.guns@malmedy.be

SALLE DE LA FRATERNITÉ
Jérôme Caudron
0496/12.57.35
jcaudron@clinmdy.be

MAISON DU TOURISME HAUTES FAGNES CANTONS DE L'EST
29a, Place Albert 1er
Accès au public :
10h à 18h – Dimanche de 10 à 17h
Fermé les lundis et mardis en basse saison
080/33.02.50
info@oostbelgien.eu

ACADÉMIE DE MUSIQUE
2, Ruelle des Capucins
080/33.89.25
aca.malmedy@skynet.be
Accès au public :
Du lundi au jeudi: 13h30 à 18h
Samedi : 09h à 12h

HALL « MALMEDY EXPO »
3, rue Frédéric Lang
080/39.82.32
rca@skynet.be

PLAINE DE JEUX COUVERTE « LES CANAILLOUS »
3, rue Frédéric Lang
0494/26.34.85

CRÈCHE « LA RIBAMBELLE »
Ruelle des Capucins, 15
080/33.08.26

CLINIQUE REINE ASTRID
2, rue Devant les Religieuses
080/79.31.11

CPAS
2a, Place des Arsilliers
080/79.97.30 - Fax 080/79.97.49

POLICE LOCALE DE MALMEDY
Zone de Stavelot – Malmedy
1, rue F. Lang
080/28.18.00
Fax 080/28.18.97
zp.stavelotmalmedy.mpmalmedy@police.belgium.eu
Accès au public :
Du lundi au vendredi :
8h à 12h - 13h à 16h30
Mercredi de 13h à 19h
101 en cas d'urgence

POMPIERS Z.S.5 W.A.L.
1, Sur Le Meez
4980 TROIS-PONTS
080/55.22.00
info@zs5wal.be
Du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 13h à 16h.
112 en cas d'urgence

PARC À CONTENEURS
1, Avenue de Norvège
080/33.93.11
Hiver, du 31 octobre au 1er mai
- Du lundi au vendredi : 10h à 18h
- Samedi : 9h à 18h
- Fermé le dimanche et les jours fériés légaux

AGENCE LOCALE EMPLOI MALMEDY
7B place du Châtelet
080/86.48.07
Accès au public :
Lundi-mardi-mercredi-vendredi : 9h à 11h30

COMMUNITY MANAGER
benoit.camberlein@malmedy.be

Suivre l'actualité de la ville :

www.facebook.com/CommunedeMalmedy

www.instagram.com/villedemalmedy/

twitter.com/VMalmedy

Plus d'infos : www.**malmedy**.be

LE COLLÈGE

Bourgmestre :
Jean-Paul BASTIN
Sécurité, Agents constatateurs, Enseignement - garderies, Patrimoine, Cultes
E-mail : jean-paul.bastin@malmedy.be
Secrét. : Fabienne LEJOLY - 080/79.96.18
Secrét. Enseignement :
Yvette LEMAIRE - 080/79.96.24

1er Echevin :
André Hubert DENIS
Economie (Industrie, PME, Commerce), Tourisme (camping), Nouvelles Technologies et Innovations Technologiques, Culture – académie - salle de la Fraternité, Bibliothèque, Ludothèque, EPN, Agriculture et sylviculture, Bien-être animal.
Gsm : 0498/90.54.87
E-mail : andre.hubert.denis@malmedy.be
Secrét. Commerce : Yvette LEMAIRE
080/79.96.24

2e Echevin :
Ersel KAYNAK
Urbanisme, Logement, Aménagement du Territoire, Collecte et gestion des déchets privés, Santé, Affaires sociales
Gsm : 0496/25.17.89
E-mail : ersel.kaynak@malmedy.be
Secrét. : Brigitte FRECHES - 080/79.96.39

3e Echevin :
Mathieu BRONLET
Sports et loisirs, Jeunesse, Accueil Temps Libre (stages), Petite enfance (crèches), Interculturalité, Ainés, Jumelages
Gsm : 0498/13.43.78
E-mail : mathieu.bronlet@malmedy.be
Secrét. : Benoît FOURGON – 080/79.90.50

4e Echevin :
Simon DETHIER
Finances, Informatique communale, Personnes en situation de handicap, Démocratie et participation citoyenne : informations communales, revue communale, site internet, réseaux sociaux, ruralité, PCDR et énergie (POLLEC), Etat-Civil, population
Gsm : 0487/69.69.65
E-mail : simon.dethier@malmedy.be
Secrét. : Renaud MATHONET - 080/79.96.32

5e Echevine :
Catherine SCHROEDER
Travaux, Mobilité, parkings, Environnement, espaces verts, espaces naturels, apiculture, eau, Propreté, gestion des déchets publics, Cimetières, Bâtiments communaux
Gsm : 0494/86.45.67
E-mail : catherine.schroeder@malmedy.be
Secrét. travaux : A. SOLHEID - 080/79.96.20
Secrét. mobilité : A. MUNSTERS - 080/79.96.60

Présidente du CPAS / Echevine des Homes et du Personnel Communal
Ginette FABRITIUS - CLOOS
CPAS, Homes et Personnel Communal
Gsm : 0475/34.10.47
E-mail : ginette.fabritius@malmedy.be
Secrét. CPAS : Laurence Colienne - 080/79.97.30
Secrét. personnel : Fabienne Lejoly - 080/77.96.18

Directeur Général : **Bernard MEYS**
e-mail : bernard.meys@malmedy.be
Secrét. : Fabienne LEJOLY – 080/79.96.18